

A Lille 16 janvier 2025

Communiqué de presse

Inauguration de la résidence Hannah Arendt : symbole de l'investissement de Lille Métropole Habitat dans le NPNRU



En présence de Bertrand Gaume, Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord, Anne Voituriez, présidente de de Lille Métropole Habitat (LMH) et Martine Aubry, maire de Lille, inaugurent ce jour la résidence Hannah Arendt. Située sur les bords de la Deûle à proximité d'Euratechnologies, ce projet, exemplaire en matière de construction durable, témoigne de l'investissement important du territoire, en particulier LMH, la Ville de Lille et la MEL, en faveur du nouveau projet national pour le renouvellement urbain (NPNRU).

- « Il s'agit d'une résidence exemplaire à double titre, sur le plan environnemental et au niveau de la reconstitution de l'offre avec 43 logements, parmi lesquels 10 ménages ont bénéficié d'un relogement NPNRU. Hannah Arendt, comme nom pour la résidence, est un beau symbole : celui d'une femme qui a défendu les valeurs de liberté humaine, de mixité et de solidarité » **Anne Voituriez**, Présidente LMH
- « À Lille, nous œuvrons depuis plus de vingt ans pour une ville mixte, durable et inclusive, où chacun peut se loger dignement. Avec la résidence Hannah Arendt, la métamorphose des Bois Blancs se poursuit de façon exemplaire aux Rives de la Haute Deûle, et nous prouvons, avec nos partenaires, que qualité de vie, ambitions sociales et engagement écologique peuvent aller de pair pour répondre à la crise du logement. » **Martine Aubry**, Maire de Lille

La résidence Hannah Arendt se compose de **43 logements sociaux collectifs** étiquetés A ou B **et deux cellules commerciales** (195 m² et 94m²), d'une surface de plancher totale de 2 680 m², de 30 emplacements pour vélo et d'un parking silo de 32 places. Les espaces extérieurs quant à eux représentent 1365 m², avec deux terrasses et un jardin commun en rez-de-chaussée, accessible aux locataires.

Lille Métropole Habitat comme acteur du NPNRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), porté par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et les acteurs du territoire métropolitain, prévoit la transformation profonde de plusieurs quartiers sur le patrimoine de LMH. La volonté étant aussi de favoriser la diversité sociale dans les quartiers hors QPV, promouvoir l'accès au logement qualitatif pour tous, et lutter contre les inégalités territoriales.

Cette résidence symbolise l'investissement des partenaires, en particulier la métropole européenne de Lille (MEL), l'Etat, la Ville de Lille et LMH dans le NPNRU. En effet, la résidence contribue d'une part à reconstituer l'offre démolie dans le cadre du NPNRU lillois, d'autre part de reloger des ménages concernés par les démolitions. Ainsi, 10 ménages ont été relogés dans la résidence, dont 5 en inter-bailleurs, et bénéficient ainsi désormais de logements neufs de qualité et adaptés à leurs besoins. La résidence offre une diversité de logements, allant du T2 au T4, disposant d'espaces extérieurs généreux et, à partir du T3, de logements traversants ou présentant une double orientation.

Les deux **cellules commerciales** en pieds d'immeubles offrent des services de proximité et permettent à de **jeunes entrepreneurs** de lancer leur activité. Là encore, ce type de produit diversifié est vecteur de lien social.

Une résidence durable et vertueuse

L'inauguration de la résidence Hannah Arendt est une étape clé dans la stratégie de LMH pour **généraliser les bâtiments à énergie positive et bas-carbone** au sein de son parc immobilier. Ce projet, alliant innovations techniques et respect des standards les plus exigeants, illustre la volonté de LMH de répondre aux enjeux climatiques tout en offrant des logements de qualité à ses locataires. Les 15 ménages relogés bénéficient à travers cette résidence de logements neufs adaptés, fonctionnels et de qualités.

La **certification E+C-** s'inscrit dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), qui vise à généraliser les bâtiments à faible empreinte carbone, tout au long de leur cycle de vie, de leur conception à leur démolition. Ce label garantit des **performances élevées en matière d'efficacité énergétique** et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Pour LMH, cette labellisation reflète une démarche proactive en faveur de la réduction de l'impact environnemental de ses constructions neuves.

À propos de Lille Métropole Habitat :

Lille Métropole Habitat, le bailleur social de la MEL, est un acteur majeur du logement social et de la politique d'aménagement du territoire métropolitain. Fort d'un parc de 35 000 logements implanté sur 65 communes, LMH et ses 770 collaborateurs mettent aujourd'hui le cap sur une stratégie foncière renforcée qui allie patrimoine de qualité et mixité sociale pour bâtir ensemble un avenir durable et solidaire.

Contact presse:

communication@lmh.fr

Lille Métropole Habitat Le bailleur social de la MEL 425 boulevard Gambetta 59200, Tourcoing